

3. Mettre en place un atelier théâtre citoyen

1. Contexte et description

La mise en place d'ateliers théâtre citoyens constitue une initiation à l'engagement citoyen et engendre souvent une ouverture à d'autres activités artistiques.

Lorsque ces ateliers théâtre sont de type intergénérationnel, ils permettent un échange de savoirs, de connaissances et de compétences entre les différentes générations.

Le thème abordé dans la création théâtrale permet aussi aux participants d'obtenir des informations sur le sujet traité, de produire une œuvre et de la présenter au public. Ils partent également de leur vécu, de leur questionnement.

L'amélioration du bien-être des participants constitue l'un des impacts principaux qui peuvent être relevés lors de l'organisation de ces ateliers car ceux-ci permettent notamment un renforcement de la confiance en soi. Bien souvent, des liens se créent en dehors des ateliers (repas, sorties...), ce qui permet aux participants de sortir également de l'isolement.

2. Publics cibles

Tout public (jeunes, adultes, personnes handicapées, personnes âgées...), mais les participants peuvent provenir directement d'une ou plusieurs associations.

3. Parties prenantes

- Le Plan de cohésion sociale au travers de ses travailleurs sociaux et de la prise en charge des frais de diffusion de l'information portant sur l'atelier et les représentations théâtrales, des frais de costumes, de décors, de location de salle, de matériel son et lumière, de réalisation de DVD.
- Toute Asbl ou service qui souhaite faire participer son public à une création théâtrale collective (Régie des quartiers, Vie Féminine, service jeunesse, CPAS, maisons de repos et de soins, Lire et Ecrire...).
- Asbl spécialisée dans l'accompagnement des personnes qui ont suivi la formation d'animateur.
- Tout autre service qui peut assurer un soutien à la mise en œuvre de l'action (espace public numérique, bibliothèque...).

4. Mise en œuvre

Définir le lieu où s'organiseront les ateliers en fonction de la taille du groupe attendue, des horaires prévus pour les répétitions (salle communale, centre culturel, maison de repos, maison de quartier...)

Il est indispensable qu'une personne soit formée à la création collective et soit accompagnée pour la supervision régulière.

Constituer un groupe de citoyens. Réfléchir avec eux à la thématique et au message qu'ils souhaitent aborder à travers leur création. Organiser des rencontres en vue de créer les personnages, les textes, les costumes, le décor, le choix de musique... et d'effectuer des recherches documentaires, des interviews sur le sujet abordé ou des échanges entre générations lorsque l'atelier est axé sur des rencontres intergénérationnelles.

Prévoir un temps de répétition des spectacles. Pour la construction du spectacle, en fonction de la faisabilité (budgétaire, temporelle, technique...) des demandes et propositions des participants, utiliser les compétences spécifiques de chacun, mobiliser le réseau proche ou faire appel à des personnes ressources extérieures (scénographie, techniques théâtrales particulières, costumes...)

Concevoir le spectacle afin qu'il puisse être présenté au sein des écoles, des associations, aux mandataires politiques, qu'il puisse susciter le débat, déboucher sur des pistes de réflexion.

Garder une trace filmée des spectacles par exemple en prévoyant la réalisation d'un DVD qui constituerait un outil réutilisable par d'autres associations.

Permettre la participation de l'encadrant à des supervisions organisées par des Compagnies de théâtre action.

5. Conditions de réussite

- Choisir un local adapté à l'activité qui peut être mis à disposition par le PCS, une association, la commune, le CPAS.
- Assurer une diffusion de l'information sur les ateliers auprès des associations locales, dans le bulletin communal, lors de la mise en œuvre d'autres activités du PCS.



Droit à une vie sociale et culturelle

- Constituer un groupe de participants d'une taille moyenne de 10 participants maximum, ou fonctionner en sous-groupes, avec des temps de rencontre prévus pour travailler ensemble sur la construction du spectacle.
- Etablir un horaire régulier de rencontres des participants et maintenir leur intérêt.
- Assurer une publicité suffisante afin d'accueillir un public suffisamment large lors de la représentation et s'assurer la présence de représentants communaux.
- Prévoir un encadrement par un professionnel en animation théâtrale.

6. Pratiques exemplatives

Le PCS de la Ville d'**Ath** a, par le biais de son partenaire « La Maison culturelle d'Ath », créé une pièce de théâtre collective « La Tuile » inspirée des difficultés d'accéder à un logement décent. Cette pièce a notamment conduit par la suite à un débat politique sur la chaîne de télévision locale No Télé.

Le PCS de la Ville de **Dinant** met en place avec les citoyens des créations collectives qui se basent sur



les réalités de chacun (accès au logement, emploi, violences intrafamiliales...). Cela permet de porter publiquement la parole des participants. L'atelier est organisé à raison de deux heures par semaine pendant l'année scolaire. Par exemple, en 2014, en partenariat avec la Régie des Quartiers de Dinant, une pièce de théâtre a été réalisée et diffusée sur le thème du logement « L'appart-te-ment ». Le budget du PCS a été consacré à la formation d'une personne à la création collective. Une supervision est assurée régulièrement par l'ASBL « La compagnie buissonnière ». Cette personne est mise à disposition des associations pour réaliser les animations en fonction des demandes.

Cette création collective est amenée aujourd'hui à être présentée à la demande d'associations diverses lors de futures animations sur l'accès au logement et le bien habiter.

Le PCS de **Pepinster**, en partenariat avec l'asbl « Les Outils du Théâtre », a mis en place des rencontres intergénérationnelles entre des résidents de la Maison de Repos et de Soins du CPAS, des habitants, des jeunes, des enfants... qui ont débouché sur la création du spectacle « Traverser l'histoire de nos terroirs », où se mêlent des aspects historiques du développement industriel et agricole de la commune, des témoignages personnels et une réflexion citoyenne sur les choix qui s'offrent pour le futur.

Afin de mieux cerner les réalités vécues par les agriculteurs contemporains et les enjeux concernés, les participants sont partis à leur rencontre, en allant visiter leur ferme, leurs champs ou leur entreprise. Cette pièce sera jouée, entre autres, dans la grange de fermiers de la région. Elle a également donné lieu à une campagne de financement participatif, qui a permis de récolter des fonds pour la construction des décors et la création des costumes.

